

Le Conseil Communautaire de Billom Communauté s'est réuni le 24 octobre 2022 à la salle des fêtes d'Isserteaux, sous la présidence de Gérard GUILLAUME, président. Les délibérations suivantes ont été approuvées :

N°64	Patrimoine	Validation programmation 2023 et demande de subvention DRAC	Approuvé à l'unanimité
N°65	Patrimoine	Tarif particulier pour les concerts et inscriptions minimales	Approuvé à l'unanimité
N°66	Subventions	Fonds d'aide aux manifestations « patrimoine »	Approuvé à l'unanimité

64. – Bilan 2022 : au total, 30 visites guidées ont accueilli 355 personnes, 4 visites en nocturne pas moins de 105 participants, 3 conférences 45 personnes, 87 participants ont profité des 3 visites « décalées » et les 2 excursions à la journée en partenariat avec le réseau des villes et pays d'art et d'histoire ont connu un vif succès. Les Journées de Patrimoine de Pays (juin) et les Journées Européennes du Patrimoine (septembre) ont cette année étaient très bien suivies et le public a été largement aux rendez-vous.

Le service éducatif est toujours très fortement plébiscité et cette année, on note une plus grande diversité des établissements scolaires d'origine. 1 827 scolaires ont été accueillis (920 en plus d'ici décembre) ; le partenariat avec les centres de loisirs prend de l'ampleur avec 177 enfants (180 à venir à Toussaint) ainsi qu'avec le Relais Petite Enfance (50 enfants de 18 mois à 3 ans avec leur 21 assistantes maternelles). Enfin, les ateliers jeune public ont reçu 47 enfants avec 41 adultes. A noter la création d'un nouveau livret-jeu explorateur pour les 6-12 ans sur Chauriat et des livrets pour des jeux de piste ou découverte à St-Jean-des-Ollières et St-Julien-de-Coppel ainsi qu'un nouvel outil pédagogique avec la réalisation d'une carte des paysages.

64. – Programmation 2023 : les visites incontournables sur Billom, Glaine, Chauriat, St-Dier, les forts villageois, la vallée du Madet, le puy de Mur, l'ancien collège sont toujours proposées aux visiteurs. A cela se rajouteront des nouveautés telles que :

- des visites sur St-Julien-de-Coppel, l'ancienne église de Vertaizon (notamment grâce aux nouveaux outils pour les personnes en situation de handicap),
- des sorties au puy de Mur,
- des nouveaux run'patrimoine,
- des nouveaux jeux de piste autour de l'Allier,
- de nouvelles conférences et expositions autour du patrimoine naturel : la terre (pisé), les vieilles forêts et l'eau,
- des événements autour des artistes George Onslow (musicien) à Pérignat et le peintre Marilhat (Vertaizon) et un travail de médiation sur plusieurs mois pour commémorer les 80 ans de la rafle de Billom.

Une subvention de 17 000 € est également sollicitée, comme chaque année, auprès de la DRAC.

65.- En vu de la programmation 2023, et notamment pour l'organisation d'un concert, l'assemblée valide de nouveaux tarifs comme suit :

- 15 € pour plein tarif.
- 10 € pour les demandeurs d'emplois, étudiants, les jeunes de 15 à 18 ans.
- Gratuité pour les moins de 15 ans.

65. – Le conseil décide que les visites du Pays d'Art et d'Histoire pourront partir à condition qu'il y ait un minimum de 4 personnes pour les visites à une voix et porte ce chiffre à 8 inscrits pour les visites à deux voix.

66.1 – Actuellement, pour bénéficier d'une éventuelle subvention au titre des animations « patrimoine », les porteurs de projets doivent présenter un dossier qui répond à 5 critères sur les 9 définis par délibération du 9 mai 2017. Il est décidé de rajouter un 10^{ème} critère (qui devient le premier car obligatoire pour que le dossier soit étudié) relatif au fait que la demande doit obligatoirement être déposée avant la date de la manifestation. Aucune rétroactivité ne pourra être acceptée.

N°67	Habitat	Convention partenariale PDLHI	Approuvé à l'unanimité
N°68	Habitat	Demande de subvention à l'ANAH pour l'ingénierie OPAH	Approuvé à l'unanimité

67 - Billom Communauté porte une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de ce fait est devenue un acteur de la lutte contre l'habitat indigne sur son territoire. Il est donc proposé d'être co-signataire de la convention partenariale 2022-2027 du « *Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne* » au côté de l'État, l'ANAH, l'ARS, la CAF, la MSA, le Conseil départemental, les villes de Clermont-Ferrand et Royat, Clermont Auvergne Métropole, Agglo Pays d'Issoire, Riom Limagne et Volcans, la Communauté de Communes du Pays de St-Eloy, Ambert Livradois-Forez et Thiers Dore et Montagne.

Le plan d'actions portera sur trois grands axes : le fonctionnement du PDLHI, le traitement des situations et la lutte contre les marchands de sommeil.

68 - Dans le cadre de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH), Billom Communauté bénéficie d'une subvention annuelle de l'ANAH pour l'animation du programme par l'association SOLIHA. Cette subvention est calculée selon deux montants :

- une part fixe : 35 % du coût annuel d'animation
- une part variable : montant alloué à chaque dossier instruit selon les objectifs inscrits dans la convention et selon la typologie des logements.

Cette demande, validée par l'assemblée, doit être faite chaque année, sur toute la durée de la convention.

N°69	Ressources humaines	Avancements de grade	Approuvé à l'unanimité
N°70	Ressources humaines	Créations de poste	Approuvé à l'unanimité
N°71	Ressources humaines	Tableau des emplois	Approuvé à l'unanimité

69 – Le conseil adopte les avancements de grade à l'ancienneté pour les agents pouvant en bénéficier en tenant compte de la demande de l'agent et/ou du chef de service et des critères fixés dans les lignes directrice de gestion. Le comité technique a donné son accord, de même que le centre de gestion.

Les postes suivants sont supprimés puis créés : 1 Attaché principal / Attaché hors classe – 1 Éducateur de jeunes enfants / EJE classe exceptionnelle – 1 Agent de maîtrise / agent de maîtrise principal – 2 adjoint technique principal 2^{ème} classe / adjoint technique principal 1^{ère} classe – 1 Auxiliaire puériculture principal 2^{ème} classe / auxiliaire puériculture principal 1^{ère} classe – 2 Adjoint animation principal 2^{ème} classe / 2 adjoint d'animation principal 1^{ère} classe – 2 adjoint administratif 2^{ème} classe / adjoint administratif principal 1^{ère} classe.

70. – Validation de la création d'un deuxième poste d'animateur rivière (grade de technicien territorial) en vu de la mise en œuvre des actions inscrites au contrat territorial Litroux/Jauron. Ce poste est financé à 70 % par l'Agence de l'eau et le Conseil départemental 63. Les 30 % sont ensuite partagés entre Billom Communauté et la CC Entre Dore et Allier.

70. – Validation pour la création d'un poste d'adjoint administratif à temps plein pour le pôle administratif (comptabilité – RH).

71. - Le tableau des emplois est ainsi modifié en tenant compte de ces modifications.

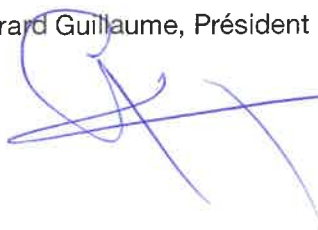
N°72	Administratif	SBL : modification des statuts	Approuvé à l'unanimité
------	---------------	--------------------------------	------------------------

L'assemblée valide la modification des statuts du Syndicat de Basse Limagne incluant :

- la prise de compétence optionnelle de l'assainissement collectif,
- le changement de nom : le SIAEP devient le SMEA (Syndicat mixte de l'Eau et de l'Assainissement),
- la nouvelle numérotation relative à l'adresse.

Fait à Billom le 25 octobre 2022

Gérard Guillaume, Président



Billom Communauté
35 avenue de la gare
63160 BILLOM